

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 96 (1945)
Heft: 1

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMUNICATIONS

Les inondations et la forêt

Lors de la fonte des neiges, de même qu'après de fortes chutes de pluie au printemps, en automne et quelquefois aussi en été, il y a presque toujours, quelque part en Suisse, des dégâts causés par les inondations. Souvent ces inondations provoquent des catastrophes comme celle du mois d'août de cette année ou celle de l'heure actuelle qui ne se limitent pas à un seul endroit, mais s'étendent sur tout le territoire du pays. Il faut se poser la question si l'on est vraiment impuissant pour les enrayer ou s'il existe un moyen de s'y opposer avec succès.

Or, la réponse nous a déjà été fournie par les travaux, devenus célèbres, du professeur Engler de l'Ecole polytechnique fédérale. De 1904 à 1919, Engler a fait des recherches sur l'influence de la forêt sur le régime des eaux. Comme champ de ses expériences furent choisis deux ruisseaux possédant des bassins d'alimentation de surface presque égale, de la même formation géologique, recevant la même quantité de précipitations, mais dont l'un était presque complètement boisé, tandis que l'autre ne l'était environ que d'un tiers.

Il ne nous est pas possible de présenter ici tous les détails des intéressants travaux d'Engler, aussi nous bornerons-nous à n'en donner que les résultats. Engler constata, entre autres, que lors de rapides fontes de neige, accompagnées ou non de chutes de pluie, la hauteur des eaux du ruisseau passant par le bassin d'alimentation fortement boisé était sensiblement plus faible que celle du ruisseau du bassin d'alimentation peu boisé. La cause en réside surtout dans la perméabilité du sol forestier qui retient, comme une éponge, les eaux tombées. — Uniquement lors de très longues périodes de pluies, si le sol forestier s'imbibe complètement, la forêt n'arrive plus à contenir les eaux; toutefois, elle protège encore contre les dégâts mécaniques, tels que l'érosion, les glissements de terrains, le ravinement.

Le professeur D^r Burger, qui a continué jusqu'à ce jour les travaux d'Engler, les résume comme suit : « Les résultats pratiques de ces expériences ont démontré qu'il n'est pas indifférent, pour notre bien-être général et pour notre économie, que les bassins d'alimentation soient recouverts ou non de plantes, et de quel genre sont ces plantes. Une économie nationale qui dresse des plans à longue échéance ne doit pas passer outre sur cette question. Les ingénieurs, les agriculteurs et les forestiers doivent, en étroite collaboration, dresser les plans d'avenir et travailler ensemble pour le bien du pays. » *Ofcs.*

27 novembre 1944.

Etat des ingénieurs forestiers suisses qui occupent un poste dans une administration forestière publique

Sous ce titre, l'Inspection fédérale des forêts vient de publier la liste complète des fonctionnaires en cause qui étaient en activité le 1^{er} juillet 1944. Pour chacun d'eux sont indiqués : l'année de naissance, l'année du certificat d'éligibilité et celle de l'entrée au poste actuel.

La *section du bois*, organe de l'Office de guerre pour l'industrie et le travail et dont la création date du début de la guerre actuelle, a pris au cours des années une importance considérable. Son personnel était, à la date indiquée ci-dessus, le suivant :

Chef de section : M. *Petitmermet*, d'Yvorne, inspecteur général des forêts.

Remplaçants : M. *Schlatter Albert*, de Zurich, adjoint forestier.
M. *Müller Ernst*, de Zurich, inspecteur forestier.

Groupes. a) Bois de service et importation-exportation :

Chef : M. *Sartorius Peter*, de Bâle, ingénieur forestier.

Remplaçants : M. *Lanz Carl*, de Berne, ingénieur forestier.
M. *Seiler Walter*, d'Adliswil, ingénieur forestier.
M. *Grandi Cino*, de Breno, ingénieur forestier.

b) Bois de feu et bois à papier :

Chef : M. *Schlatter Albert*, de Zurich, adjoint forestier.

Remplaçants : M. *Bauer Walter*, de Zurich, ingénieur forestier.
M. *Kuoch Rolf*, de Thusis, ingénieur forestier.
M. *Hablützel Hans*, de Wilchingen, ingénieur forestier.

c) Utilisation du bois et bois carburant :

Chef : M. *Keller Jakob*, de Glattfelden, ingénieur forestier.
M. *Ackermann Walter*, de Mümliswil, ingénieur forestier.
M. *Barberis Giuseppe*, de Bellinzone, ingénieur forestier.

d) Tourbe.

Chef : M. *Kuster Walter*, d'Altstätten (St-Gall), ingénieur forestier.

e) Main-d'œuvre :

Chef : M. *Müller Ernst*, de Zurich, inspecteur forestier.

Au 1^{er} juillet 1944, l'étendue totale des forêts et le nombre des fonctionnaires forestiers étaient les suivants :

Cantons	Aire forestière totale		Nombre des fonctionnaires forestiers		
	ha.	en % de la surface totale	de l'Etat	des communes	Ensemble
Confédération	—	—	25	—	25
Berne	188.528	27,4	32	11	43
Grisons	163.765	23,0	19	15	34
Valais	99.435	19,0	10	1	11
Vaud	89.932	28,0	19	5	24
Tessin	81.973	29,1	9	0	9
St-Gall	48.232	24,0	8	3	11
Argovie	47.706	34,0	10	7	17
Zurich	46.627	27,0	12	5	17
Lucerne	35.870	24,0	7	1	8
Fribourg	33.462	20,0	10	2	12
Soleure	29.878	37,8	7	4	11
Neuchâtel	24.680	30,9	7	1	8
Schwyz	22.965	25,3	2	1	3
Thurgovie	19.151	19,0	4	—	4
Obwald	17.214	34,9	2	—	2
Bâle-Campagne	15.107	35,4	3	1	4
Uri	14.604	13,8	3	—	3
Schaffhouse	12.100	40,6	3	2	5
Glaris	10.952	16,0	2	1	3
Nidwald	6.793	24,7	1	—	1
Appenzell Rh.-Ext.	6.597	27,2	1	—	1
Zoug	5.339	22,2	2	1	3
Appenzell Rh.-Int.	4.248	24,6	1	—	1
Genève	2.345	8,3	1	—	1
Bâle-Ville	397	10,7	1	—	1
Chemins de fer féd.	866	—	1	—	1
Ecole forestière	173	—	—	—	—
Total	1.028.939	24,9	202	61	263

Ainsi donc, le nombre des fonctionnaires forestiers occupés à la gérance des forêts publiques de notre pays (749.658 ha.) s'élevait, le 1^{er} juillet 1944, à 263. H. B.

Caprice de la nature

Le forestier de la montagne éprouve souvent de grandes difficultés à obtenir le rajeunissement naturel de ses forêts. Il augmente l'apport de la lumière et prépare le sol par des crochetages, mais malgré tous ces travaux, la régénération naturelle ne s'installe qu'en faible proportion.



Phot. E. Hess, Berne.

Mélèze se développant sur le toit d'un fenil, à Saas-Fée (Valais);
altitude 1750 m.

Ici, sur le toit d'un fenil, à Saas-Fée, entre des dalles de pierres, soit donc dans des conditions de germination extrêmement défavorables, un mélèze a pu se développer. La station est tout ce qu'il y a de plus sèche; elle est exposée au vent et le sol très dur. Le peu d'humus qui s'est accumulé entre deux dalles a suffi pour assurer l'alimentation du mélèze pendant de nombreuses années. L'âge du jeune arbre est estimé à 20 ans environ.

Une fois ou l'autre, le vent l'emportera et cela sûrement avant que la plante ait atteint un poids suffisant pour écraser le toit. *E. Hess.*

CHRONIQUE

Cantons.

Vaud. *Extraits du rapport pour l'exercice 1943—1944 de l'Association forestière vaudoise.* Ce rapport est signé du président du comité de direction M. G. *Reymond* et de M. Ch. *Gonet*, directeur de l'Association. Il débute par un hommage à Monsieur le conseiller d'Etat F. Por-